

Saint-Hélen

Budget 2017 : plus de 100 000 € dédiés à la voirie

Les élus ont examiné jeudi le budget primitif de la commune pour 2017. En préambule, le maire, Pascal Perrin, a donné lecture à l'assemblée des préconisations de la commission d'évaluation des charges transférées, sur l'accord fiscal de fusion au sein de Dinan aggro. L'intégration fiscale et l'harmonisation des taux d'imposition seront lissées sur trois ans dans l'ensemble des communes, et un dispositif de neutralisation avec compensation aux communes permettra au contribuable de ne pas supporter de répercussion fiscale. Taxe d'habitation, 15,32 % (15,87 en 2016) ; foncier bâti, 19,81 % (20,45 en 2016), et

foncier non-bâti, 75,88 % (78,61 en 2016), avec un produit attendu de 367 878 €. La commune bénéficiera d'une compensation versée par Dinan agglomération. Le conseil a voté les nouveaux taux par 12 voix pour et 3 abstentions.

Le budget primitif s'équilibre à 945 000 € en fonctionnement, et à 567 165 € en investissement : voirie (101 000 €), réfection des WC publics (40 000 €), toiture de la cuisine de la salle polyvalente (12 000 €), jeux extérieurs (20 000 €), panneau d'information (20 000 €), étude d'aménagement du cimetière (10 000 €) et chaudière de l'école (15 000 €).